



# ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

ORGANE INTERGOUVERNEMENTAL DE NEGOCIATION  
DE LA CONVENTION-CADRE DE L'OMS  
POUR LA LUTTE ANTITABAC  
Première session

A/FCTC/INB1/DIV/3  
16 octobre 2000

---

## Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac

### Première séance de l'organe intergouvernemental de négociation

#### Déclaration liminaire du Directeur général

Genève, 16 octobre 2000

Distingués délégués, chers collègues,

Bienvenue à vous tous au sein de l'organe intergouvernemental de négociation qui êtes réunis à Genève pour commencer à rédiger la convention-cadre internationale pour la lutte antitabac. Je suis très heureuse de pouvoir suivre l'ouverture des débats de cette semaine même si je suis de l'autre côté du globe à l'occasion du début des Jeux paralympiques.

Les travaux que vous entamez aujourd'hui revêtent une immense importance. Lorsque je suis devenue Directeur général de l'OMS en 1998, il était estimé que 4 millions de personnes mouraient chaque année du tabagisme. Il ressort des projections qui ont été faites qu'en 2030, l'épidémie de tabagisme provoquera 10 millions de décès par an, pour la plupart dans les pays en développement. Ce chiffre est supérieur à tous les décès confondus dus au paludisme, à la tuberculose, au SIDA et à plusieurs grandes affections nuisant à la santé maternelle et infantile. C'est la raison pour laquelle j'ai déclaré la lutte antitabac priorité mondiale.

Les données fournies par les Etats Membres de l'OMS confirment ce tableau impressionnant. Le tabac est à l'origine d'un cinquième de tous les décès dus aux maladies cardio-vasculaires. En 1999, les maladies cardio-vasculaires représentaient environ un décès sur dix en Afrique ; trois décès sur dix en Asie du Sud-Est ; 33 % de tous les décès survenus dans les Amériques ainsi que dans les Régions de la Méditerranée orientale et du Pacifique occidental ; et 50 % de tous les décès dans la Région européenne.

Le tabac est la cause d'un décès sur trois dus au cancer dans le monde entier. Le cancer est à l'origine d'un décès sur 20 en Afrique ; d'un décès sur 14 dans les Régions de l'Asie du Sud-Est et de la Méditerranée orientale ; et d'un décès sur cinq dans les Amériques, en Europe et dans le Pacifique occidental.

L'avenir est sombre. La poursuite de la commercialisation des produits du tabac auprès des jeunes d'aujourd'hui entraînera des millions de décès dans 30 à 40 ans. Les enquêtes menées dans les pays en

développement et dans les pays à économie de transition montrent qu'environ 20 % des écoliers âgés de 13 à 15 ans consomment déjà couramment les produits du tabac. Un jeune sur quatre a contracté cette habitude avant l'âge de 10 ans. Plus des deux tiers aimeraient s'arrêter.

L'OMS a mis les preuves scientifiques à la portée de tous. Le tabac tue. Plus d'un milliard de personnes sont dépendantes à l'égard du tabac : la plupart ont commencé lorsqu'elles étaient très jeunes. La commercialisation habile des produits du tabac les incite à commencer – et à continuer – à consommer. La majorité d'entre elles aimeraient s'arrêter mais trouvent que cela est très difficile. Les gouvernements pourraient faire bien plus pour décourager les gens de fumer et les aider à en perdre l'habitude.

Les décès liés au tabac sont évitables. Les mesures nécessaires pour les prévenir sont connues et d'un bon rapport coût/efficacité. Les investissements qu'elles nécessitent sont minimes. Toutefois, l'action gouvernementale est indispensable et l'accord intergouvernemental est la clé du progrès.

Les pays qui ont mis en place ces mesures ont réussi à réduire le nombre de consommateurs de tabac.

Toutefois, au fil des quinze dernières années, nous avons constaté que la technologie moderne limitait l'efficacité de l'action nationale. La publicité en faveur du tabac inonde tous les pays grâce aux satellites et au câble. Les pays en développement font l'objet de vastes campagnes de commercialisation de la part des sociétés internationales productrices de tabac. Avec l'élargissement du commerce mondial, de nouveaux débouchés s'ouvrent à ces sociétés qui voient dans ces marchés émergents une bonne occasion de compenser des marchés stagnants ou déclinants dans de nombreux pays industrialisés.

Lorsqu'elles sont mises en cause, les sociétés productrices de tabac choisissent de détourner l'attention des graves conséquences qu'a sur la santé publique l'usage du tabac. Elles parlent du « droit de fumer » et des retombées économiques. Elles nient les dangers liés à leurs produits. Elles discréditent systématiquement les particuliers, les institutions et les processus qui cherchent sincèrement à améliorer le bien-être des gens en luttant contre le tabac. Nous savons qu'elles ont tenté de s'attaquer à l'Organisation mondiale de la Santé et à la fonction de Directeur général.

Lors des auditions publiques qui ont eu lieu ici à Genève la semaine dernière, certaines sociétés productrices de tabac se sont déclarées disposées à coopérer avec les responsables de la santé publique, tout en restant opposées aux interventions connues pour avoir des effets mesurables et durables sur le tabagisme.

C'est pourquoi je recommande la prudence face à l'esprit d'ouverture dont semblent faire preuve les cigarettiers. Interrogez-les : sont-ils disposés à contribuer aux mesures qui auront des effets sur le bien-être des gens ? Si c'était le cas, ils chercheraient à réduire la consommation de tabac et, partant, le nombre de décès dus au tabagisme, ce qui voudrait dire moins de fumeurs et moins de profits.

Jusqu'à présent, leur offre de coopération concerne les mesures qui n'ont qu'un effet limité sur la consommation des jeunes et des adultes. N'oublions pas que le tabac demeure le seul produit de consommation légale qui tue la moitié des personnes qui en consomment régulièrement.

Contre un problème de santé qui gagne l'ensemble du monde, il faut agir au niveau mondial. Notre tâche consiste à transformer des paroles énergiques en faveur de la santé en un instrument juridique permettant aux pays de s'entraider en vue de réglementer le tabac et d'épargner ainsi la vie de leurs habitants.

Par les résolutions adoptées à l'unanimité par l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 1998 et 1999, les Etats Membres se sont engagés à négocier une convention-cadre pour la lutte antitabac (CCLAT). Deux organes intergouvernementaux ont été créés à titre d'organes subsidiaires de l'Assemblée : le groupe de travail sur la convention-cadre et le présent organe intergouvernemental de négociation.

Lors de ses deux précédentes séances, le groupe de travail a jeté les bases techniques des travaux de l'organe de négociation. L'OMS, la Banque mondiale et des spécialistes de la santé publique ont recensé les interventions qui peuvent avoir des effets mesurables et durables sur la consommation de tabac. Elles associent :

- augmentation des taxes ;
- interdiction de la publicité en faveur du tabac, du parrainage et du marketing ;
- usage réglementé dans les lieux publics ;
- accès élargi aux méthodes efficaces pour arrêter de fumer ;
- contre-publicité énergique ;
- contrôle rigoureux de la contrebande.

Le groupe de travail a déterminé l'ampleur de l'épidémie de tabagisme. Il a confirmé quelles étaient les mesures à prendre. Aux Etats Membres désormais de privilégier ces interventions lors de l'examen des éléments à inclure dans la convention-cadre comme dans leurs lois et politiques nationales.

Chers collègues,

Je suis consciente de la difficulté pour les gouvernements de concilier en leur sein les intérêts de la santé, du commerce et de l'agriculture, des finances nationales et du système judiciaire, afin d'adopter une position concertée.

Je sais que la tâche ne sera pas simple pour l'organe de négociation et qu'elle exigera des délégués beaucoup de compétence et de patience. Le Secrétariat de l'OMS se tient à la disposition de tous les délégués, et notamment des membres du bureau, pour les aider à mener leur tâche à bien.

Les prochains jours sont d'une importance capitale pour l'OMS. Les Etats Membres ont la possibilité de changer le cours de l'histoire.

J'espère que les délégations parviendront à un accord sur la formulation d'une convention qui peut véritablement faire changer les choses. La vérité, c'est que le tabac tue une personne toutes les huit secondes dans le monde. Tout retard se traduirait par des morts supplémentaires, pas seulement aujourd'hui, mais dans les années à venir.

Cette initiative est sans précédent et sert une noble cause. Je vous souhaite le succès dans vos travaux cette semaine.

= = =